

Vous venez de perdre un fils, en qui s'étaient réunies toutes vos vertus et toutes celles de son père : la douceur et la force, l'énergie et la grâce, le courage et la bonté, tous les rayonnements de l'intelligence et toutes les fiertés du cœur.

Vous êtes vraiment la Mère douloureuse, Madame, et les sept glaives sanglants sont plantés dans votre poitrine.

Et vous êtes dans l'exil, loin de nous au-delà de la mer, seule entre deux tombeaux, — et nous tous, dont le souvenir est resté fidèle à vous et à vos morts bien-aimés, nous ne pouvons ni nous prosterner devant vous ni nous agenouiller devant eux et leur dire tout bas notre prière.

Cependant, Madame, ces morts — qui sont à vous sans aucun doute — sont à nous aussi ; car c'est pour nous, c'est pour la France, c'est pour le droit, pour le bien des petits et humbles que tous deux ont passé tragiquement et glorieusement, de ce monde au monde inconnu.

Laissez-nous vous supplier, Madame, de nous les ramener.

Ce sera certes, un spectacle inouï, ce sera aussi une expiation solennelle et sans exemple que ce retour d'une reine, d'une épouse, d'une mère, reconduisant au gron de la patrie les héros que la patrie a un jour méconnus.

Ce sera une œuvre de réparation divine que l'immense explosion de sanglots et de larmes dont les deux cercueils seront portés accompagnés et suivis.

Ramenez-les-nous, Madame, afin que nous puissions vous offrir de magnifiques funérailles, afin que nous puissions au moins les ensevelir dans la terre française, si on leur refuse leur part de la voie sacrée sous laquelle repose leur aïeul le premier empereur.

Ramenez-les-nous et revenez avec eux, afin que vous soyez consolée, par le spectacle de la douleur du peuple, afin que vous sachiez, du moins, qu'ils ne sont pas morts inutilement et que leur martyre a ramené la foi.

Ramenez-les-nous et revenez avec eux. Nous irons par centaine de milliers vous recevoir sur le rivage, et l'on n'entendra point de vous dire, Madame, que les gens-là, qu'on n'a pas vus, ne sont point héros, n'osent point avoir peur de deux cadavres et d'une femme en deuil.

Ramenez-les-nous et revenez avec eux afin que nos femmes et nos enfants puissent mêler leur larme à la vôtre, afin que nous sachions que le reproche vivant complète le reproche muet des deux tombeaux — il faut, pour chatouiller et le remède de Juda, que le Calvaire soit dans Jérusalem.

Dieux éternels, Madame, avec tout humble et instante prière, l'hommage de notre sympathie et de notre amour.

Juliet 1879.
(SUIVENT LES SIGNATURES.)

INFORMATIONS

La lettre suivante a été adressée au Pays : « Monsieur le rédacteur,

« Le Pays sait-il que, pour la fête de M. Gambetta, 15 officiers avaient été commandés par régiment? La vérité de ce que j'avance est facile à contrôler. Je dis commandés, pas invités.

« En un mot, il fallait que, par régiment, 15 officiers assistassent à cette réunion d'hommes distingués... et bien élevés.

Le correspondant parisien de la Pall Mall Gazette de Londres, après avoir constaté que MM. Victor Hugo et Louis Blanc ont dédaigné d'accepter l'invitation de M. Gambetta, dit que l'opulence de ce dernier joue avec la qualité de député de Belleville. Il lui prédit le sort d'Alfred Marast, dont le luxe insensé précipita la chute politique.

La destinée de singuliers caprices. Un de nos confrères annonçait hier, que l'escorte de M. Gambetta était commandée, à la revue de dimanche dernier, par M. de Montemart. Ce n'est avant quelque chose de piquant, mais il ne lui manquait qu'une exactitude. La réalité est pourtant plus singulière encore. L'escorte de M. Gambetta était commandée par M. Girard de Mac-Mahon, veuve du maréchal. Quant à M. de Montemart, il commandait l'escorte du président du Sénat.

Le Pays publie une lettre qui contient le récit d'un abominable sacrilège commis dans un lycée de Paris. D'après les renseignements pris, le fond de ce récit n'est malheureusement que trop vrai; mais quelques inexactitudes seraient l'objet d'une rectification qui aurait été adressée au Pays.

Lorsque cette rectification aura été rendue publique, nous reviendrons sur ce triste sujet.

La Post de Berlin, dont les relations avec le titulaire de l'ambassade d'Allemagne à Paris sont connues, impute à l'affirmation que MM. de Saint-Vallier et Fourmier auraient écrit M. Waddington de leur intention formelle de donner leur démission si les lois Ferry étaient votées par le Sénat.

Curieuse coïncidence signalée par un abonné du Tribunal : « On lit dans le journal complet de Labiche, tome VI, pag. 209-210, dans l'Avare en habits jaunes, la phrase suivante :

« POTELKURY. — Arrive ici, Paphos! (Aux masques...) Il s'appelle Duhanel, mais comme il est proposé au service des cabinets particuliers, je l'ai surnommé Paphos! »

« Tous. — Bravo! bravo! »

« Et on hésitait à nommer Labiche de l'Académie! »

Aux variations dont les gauches font un crime à ceux de ses membres qui refusent de souscrire à toutes les exigences des radicaux, le Soleil oppose avec beaucoup d'à-propos les variations de Waddington.

D'après l'Officiel du 4 juin, M. Waddington disait, en 1876, devant la Chambre : « Dans toute ma vie politique, pendant tout le cours de la dernière Assemblée, j'ai constamment réclamé la liberté de l'enseignement supérieur sous la seule réserve de la collation des grades. »

Il ajoutait plus loin : « Je ne veux consacrer définitivement ce principe de l'enseignement supérieur libre qui est cher à un grand nombre de nos concitoyens, cher à nous tous, membres du gouvernement, principe qui est accepté, et accepté de tout cœur, par la Chambre tout entière! »

Devant le Sénat, M. Waddington, réclamant la restitution à l'Etat du privilège de la collation des grades, prit des engagements plus formels encore :

« Nous défendons, dit-il, d'une manière absolue, et c'est la condition que j'ai moi-même posée quand je suis entré au ministère, de maintenir de tout le reste de la loi. »

« Plus loin, il ajoutait : « Vous verrez l'attitude que prendra le gouvernement dans cette question; vous verrez si il défendra les droits des représentants des enfants en conscience. Quant à moi, j'en prends l'engagement formel. »

C'est pourtant ce même M. Waddington qui, étant président du conseil, a accepté la présentation d'un projet de loi se trouvant un article restrictif de la liberté de

l'enseignement, destructif du droit des pères de famille, oppressif de la liberté de conscience.

Ce même M. Waddington a possédé le cynisme de l'apostasie instantanée des opinions jusqu'à donner l'appui de sa parole, dans la discussion de bureaux de mardi, à l'article 7 de la loi Ferry.

Décidément, conclut le Soleil, M. Waddington ne comprend pas mieux la liberté à l'intérieur que la dignité à l'extérieur.

Nous avons dit hier que le général Bourbaki avait rendu visite, vendredi au président de la République.

La Paix dit à ce sujet : « Nous pouvons ajouter que le général a été reçu à trois heures et qu'il est resté pendant vingt minutes environ avec M. le président de la République.

« Que s'est-il passé pendant ces vingt minutes d'entretien? »

« Si nos informations sont exactes, M. le général Bourbaki a voulu assurer M. le président de la République de son dévouement à l'ordre de choses actuel.

« Du reste, il ne cache pas aujourd'hui que, si s'essentiment respectueux pour l'ex-imperatrice tout toujours les mêmes, il est désormais hostile à toute idée de restauration impériale, surtout depuis qu'il est question du prince Jérôme comme prétendant.

« Nous croyons savoir aussi que M. le général Bourbaki reconnaît qu'il lui est impossible de demander un commandement dans les circonstances actuelles; mais il a tenu à dire à M. le président de la République lui-même qu'il était prêt à reprendre son service le jour où le gouvernement le jugerait bon.

« Tels sont, croyons-nous, les sentiments que le général ne cherche pas à dissimuler. »

On lit dans l'Union : « Monsieur le Comte de Chambord a reçu cette année, à l'occasion de la Saint-Hubert, un si grand nombre de témoignages de dévouement et de fidélité royaliste, qu'il ne peut pas y faire répondre directement.

« Mais le désir de Monseigneur est que toutes les personnes qui lui ont adressé leurs hommages et leurs vœux trouvent ici même l'expression de sa vive et royale gratitude. »

Nos députés républicains prennent de plus en plus goût aux fonctions publiques. Voici, en effet, qu'il est question de la nomination prochaine comme gouverneur de la Martinique d'un membre du Parlement, qui remplacera dans cette colonie M. l'abbé Grosset. A l'inconvénient d'être un personnage militaire, l'honorable amiral joint, paraît-il, celui de professeur de sciences religieuses; d'où les dénominations ardues dont il est l'objet de la part des radicaux auprès de M. le ministre de la marine.

Le concert que la Peuplade Deloitte devait donner, hier, après-midi, dans les jardins de M. de Lamoignon, n'a pu avoir lieu à cause du mauvais temps.

« Nous prions d'informer les membres honoraires de cette société que le concert est remis au lundi 23 juillet, à quatre heures précises. »

Une femme du quartier du Billon s'est donnée la mort, hier soir, en absorbant une forte dose de sel d'arsenic. Cette malheureuse mourut depuis quelques heures des signes d'abaissement mental causés par des caenns domestiques et avait, à différentes reprises, annoncé à sa mère qu'elle était résignée à finir avec la vie.

Cette femme était âgée de 31 ans; elle était née sans enfants.

Le vol dont nous parlions hier, a été commis chez M. Tanghe, employé dans la Grande-Rue. Un somme de 1,400 francs, renfermé dans une cassette en fer, a été levé. L'auteur de ce vol devait certainement la disposition de la maison de M. Tanghe, car le vol a été consommé en très-peu de temps. L'enquête continue.

Deux pauvres ouvriers biquetiers de Croix, ont eu le désagréable surprise, samedi dernier, de constater qu'un rosteur s'était introduit dans leur cabane, en leur absence, et leur avait volé, non seulement plusieurs autres objets, mais que montre en argent, pipes, etc., et une pièce de 20 francs en or. La justice est saisie de l'affaire.

Un habitant de la rue de la Guinezière, Albert D..., a été frappé d'un coup de couteau, par un individu de son quartier, après l'heure de fermeture réglementaire.

Les gymnastes de Tainpierre sont venus dimanche rendre visite à leur collègues de la société de Wagnemp. Ils sont arrivés à Lille complètement ivres, mais nullement désagréés. Après un dîner dans la ville, les deux sociétés se sont rendues au Café de la Paix, où l'on s'est porté mutuellement des toasts.

Un accident s'est produit vendredi vers sept heures du soir, dans l'un des chantiers du fort en construction à Mons-en-Barrois. M. Armand Leroy, âgé de 21 ans, contre-maître des travaux du genre de la direction de Lille, descendant du chantier où il venait de donner des ordres aux ouvriers pour le travail du lendemain, lorsqu'il passait sur un échafaudage, a été précipité à terre d'une hauteur d'environ dix mètres.

« Un s'empresse de le relever et de le transporter dans un bureau de Mons-en-Barrois où M. Dupont, médecin, constata qu'aucun membre avait été brisé. M. Leroy, qui sera quitte pour quelques jours de repos.

Les sieurs Guillaume Melle, Pierre Dozine et Richard Meerts, s'étant imaginés qu'ils pouvaient impunément voler des personnes qui attendent au bureau de la gare de Lille, le départ des trains de voyageurs. Déjà ils avaient enlevé le porte-monnaie d'une dame et ils se préparaient à faire une nouvelle victime dans la personne d'un honnête entré de campagne, lorsqu'ils furent vus et saisis par le gendarme de la gare de Lille.

« Les individus ont été reconnus pour des pick-pockets et emmenés. Ils venaient de Bruxelles et se rendaient, dit-on, à Ham. Deux d'entre eux, Dozine et Meerts, ont déjà été expulsés de France. »

Nous sommes décidément dans une période de suicide, dit l'Echo du Nord Dimanche encore, le nommé J. J. Bourget, âgé de 33 ans, propriétaire de Dunberque, s'est suicidé par pendaison dans son habitation, rue du Faubourg de Tournai à Lille. Ce malheureux s'étant donné à la boisson et c'est à cette cause qu'il faut attribuer sa funeste résolution d'en finir avec la vie.

Un signifié un pari assez intéressant qui vient d'être conclu entre deux douaniers. Il s'agit de parier sur la pied et en vingt-quatre heures la date et l'heure du départ étant laissés au choix du marché. Assurément, les fameux péons d'Anvers, qui ont gagné un tel pari, ont gagné une bagatelle. Il n'est point de même en nos contrées où

la multiplication des moyens de transport rapides rend de plus en plus rare l'habileté de la marche. Aussi le pari que nous signalons sera-t-il suivi avec quelque intérêt.

— ARRAS. — La Semaine religieuse du diocèse d'Arras relate la visite faite à Mgr Lequette, en la fête de son patron saint-Jean-Baptiste, par S. Em. le cardinal Rognier, archevêque de Cambrai, et par Mgr Perraud, évêque d'Autun.

— BOURGOGNE. — On lit dans la France du Nord : « Jeudi, après-midi, des agents de service sur le port ont remarqué un homme portant à la boutonnière une médaille frappée à l'occasion de la mort de l'ex-prince impérial. Cette médaille était attachée par une épingle dont le tige représentait un aigle les ailes déployées, l'interpellé, la personne en question a déclaré se nommer Auguste Sarazin, sans profession, demeurant à Paris, 6, rue Bupère. Procs-verbal a été dressé et M. Sarazin sera prochainement traduit par devant le tribunal correctionnel de Bourges, sous la prévention de port d'insignes séditieux. »

— VALENCIENNES. — Le nommé Masure, auteur de la tentative d'assassinat qui a eu lieu dernièrement à Anzin, sur M. Lechevin, boucher, a passé vendredi devant le tribunal correctionnel de Valenciennes.

« L'acte condamné à un an de prison.

— CALAIS. — Vendredi, vers cinq heures du soir, un yacht anglais « le Sauterou » ayant voulu sortir à marée basse, sans pilote, s'est échoué contre une des jetées.

« Il s'est fait des avaries de peu d'importance.

— AUX REGATES QUI ONT EU LIEU, à Calais, les premiers prix ont été remportés par Paris et Calais. Un prix a été gagné par les marins de l'Etat appartenant à l'Union, actuellement dans le port.

— GAMBRIEL. — Vendredi, vers huit heures du soir, deux gendarmes de Cambrai ont arrêté à saucourt deux contrebandiers conduisant deux chiens chargés de 400 paquets de tabac de première zone. Pendant que les gendarmes procédaient à l'arrestation de son camarade et des deux chiens, un des contrebandiers a tenté à s'échapper.

— ANOR. — Le duc et la duchesse de Montpensier, arrivés à Paris, sont descendus hier du train de 1 heure à 2 heures à Anor, où ils attendaient M. le duc d'Annam. Ils se sont aussitôt dirigés vers Hison par la forêt.

— Plusieurs cas de péripneumonie viennent d'être constatés sur des vaches, dont les propriétaires ont leurs pâturages situés près de la frontière, à Anor et à Wallens.

— MATHURIN. — La batterie du 26e régiment d'artillerie, détachée à Mathurin, avait quitté sa garnison pour aller prendre part aux exercices de tir à longue portée qui ont lieu, chaque année, sur la plage de Calais.

« Son retour à Maubeuge, qui a eu lieu mercredi, a été l'occasion d'une fête militaire organisée par les officiers de la garnison en l'honneur de l'artilleur grimaud, d'autant que le jeune soldat de la 2e portion de la classe 1878, en venant à Maubeuge s'est arrêté, avec sa batterie, à Dour, pour les exercices de tir au moyen d'un abais sur le terrain du polygone, le tonneau qui, depuis dix ans, n'avait pas été touché.

« Prévenu de ce fait, la garnison de Maubeuge s'est tenue à recevoir avec éclat ses camarades de l'artillerie. Un char décoré de drapeaux, de fanions et de guirlandes de fleurs avait été attelé de six chevaux blancs et conduit sur la route de Valenciennes, accompagné de la fanfare de la cuirassiers. A l'arrivée de la batterie, le canonnier grimaud prit place sur le char et distribua aux officiers, sans-officiers, sous-officiers, sergents, tambours, clairons, les cadeaux des canonniers ayant fait préparer à leur intention, et voulant que chacun d'eux le sien pour rentrer à Maubeuge. Le cortège s'étant formé, a traversé toute la ville, précédé de la fanfare des cuirassiers, et s'est rendu à la caserne d'artillerie suivi d'une foule nombreuse et au milieu de la curiosité générale.

— DÉPARTEMENT DES SAISSEMENTS DE 20 JUILLET. — Georges Verdet, 33 ans, notaire, rue de Valenciennes, 21. — Virginie Vandoppeigne, rue de Valenciennes, 21. — Charles Vandenbergh, rue de Valenciennes, 21. — Victor Duchesne, rue de Valenciennes, 21. — Gennève Housse, rue du Nouveau-Monde, cour Masure, 14. — Pauline Vay, rue de la Potence, cour Ledebvre. — Ferdinand Horbait, rue du Fresnoy.

— DÉPARTEMENT DES SAISSEMENTS DE 20 JUILLET. — Georges Verdet, 33 ans, notaire, rue de Valenciennes, 21. — Virginie Vandoppeigne, rue de Valenciennes, 21. — Charles Vandenbergh, rue de Valenciennes, 21. — Victor Duchesne, rue de Valenciennes, 21. — Gennève Housse, rue du Nouveau-Monde, cour Masure, 14. — Pauline Vay, rue de la Potence, cour Ledebvre. — Ferdinand Horbait, rue du Fresnoy.

— DÉPARTEMENT DES SAISSEMENTS DE 20 JUILLET. — Georges Verdet, 33 ans, notaire, rue de Valenciennes, 21. — Virginie Vandoppeigne, rue de Valenciennes, 21. — Charles Vandenbergh, rue de Valenciennes, 21. — Victor Duchesne, rue de Valenciennes, 21. — Gennève Housse, rue du Nouveau-Monde, cour Masure, 14. — Pauline Vay, rue de la Potence, cour Ledebvre. — Ferdinand Horbait, rue du Fresnoy.

— DÉPARTEMENT DES SAISSEMENTS DE 20 JUILLET. — Georges Verdet, 33 ans, notaire, rue de Valenciennes, 21. — Virginie Vandoppeigne, rue de Valenciennes, 21. — Charles Vandenbergh, rue de Valenciennes, 21. — Victor Duchesne, rue de Valenciennes, 21. — Gennève Housse, rue du Nouveau-Monde, cour Masure, 14. — Pauline Vay, rue de la Potence, cour Ledebvre. — Ferdinand Horbait, rue du Fresnoy.

— DÉPARTEMENT DES SAISSEMENTS DE 20 JUILLET. — Georges Verdet, 33 ans, notaire, rue de Valenciennes, 21. — Virginie Vandoppeigne, rue de Valenciennes, 21. — Charles Vandenbergh, rue de Valenciennes, 21. — Victor Duchesne, rue de Valenciennes, 21. — Gennève Housse, rue du Nouveau-Monde, cour Masure, 14. — Pauline Vay, rue de la Potence, cour Ledebvre. — Ferdinand Horbait, rue du Fresnoy.

— DÉPARTEMENT DES SAISSEMENTS DE 20 JUILLET. — Georges Verdet, 33 ans, notaire, rue de Valenciennes, 21. — Virginie Vandoppeigne, rue de Valenciennes, 21. — Charles Vandenbergh, rue de Valenciennes, 21. — Victor Duchesne, rue de Valenciennes, 21. — Gennève Housse, rue du Nouveau-Monde, cour Masure, 14. — Pauline Vay, rue de la Potence, cour Ledebvre. — Ferdinand Horbait, rue du Fresnoy.

— DÉPARTEMENT DES SAISSEMENTS DE 20 JUILLET. — Georges Verdet, 33 ans, notaire, rue de Valenciennes, 21. — Virginie Vandoppeigne, rue de Valenciennes, 21. — Charles Vandenbergh, rue de Valenciennes, 21. — Victor Duchesne, rue de Valenciennes, 21. — Gennève Housse, rue du Nouveau-Monde, cour Masure, 14. — Pauline Vay, rue de la Potence, cour Ledebvre. — Ferdinand Horbait, rue du Fresnoy.

— DÉPARTEMENT DES SAISSEMENTS DE 20 JUILLET. — Georges Verdet, 33 ans, notaire, rue de Valenciennes, 21. — Virginie Vandoppeigne, rue de Valenciennes, 21. — Charles Vandenbergh, rue de Valenciennes, 21. — Victor Duchesne, rue de Valenciennes, 21. — Gennève Housse, rue du Nouveau-Monde, cour Masure, 14. — Pauline Vay, rue de la Potence, cour Ledebvre. — Ferdinand Horbait, rue du Fresnoy.

— DÉPARTEMENT DES SAISSEMENTS DE 20 JUILLET. — Georges Verdet, 33 ans, notaire, rue de Valenciennes, 21. — Virginie Vandoppeigne, rue de Valenciennes, 21. — Charles Vandenbergh, rue de Valenciennes, 21. — Victor Duchesne, rue de Valenciennes, 21. — Gennève Housse, rue du Nouveau-Monde, cour Masure, 14. — Pauline Vay, rue de la Potence, cour Ledebvre. — Ferdinand Horbait, rue du Fresnoy.

— DÉPARTEMENT DES SAISSEMENTS DE 20 JUILLET. — Georges Verdet, 33 ans, notaire, rue de Valenciennes, 21. — Virginie Vandoppeigne, rue de Valenciennes, 21. — Charles Vandenbergh, rue de Valenciennes, 21. — Victor Duchesne, rue de Valenciennes, 21. — Gennève Housse, rue du Nouveau-Monde, cour Masure, 14. — Pauline Vay, rue de la Potence, cour Ledebvre. — Ferdinand Horbait, rue du Fresnoy.

— DÉPARTEMENT DES SAISSEMENTS DE 20 JUILLET. — Georges Verdet, 33 ans, notaire, rue de Valenciennes, 21. — Virginie Vandoppeigne, rue de Valenciennes, 21. — Charles Vandenbergh, rue de Valenciennes, 21. — Victor Duchesne, rue de Valenciennes, 21. — Gennève Housse, rue du Nouveau-Monde, cour Masure, 14. — Pauline Vay, rue de la Potence, cour Ledebvre. — Ferdinand Horbait, rue du Fresnoy.

— DÉPARTEMENT DES SAISSEMENTS DE 20 JUILLET. — Georges Verdet, 33 ans, notaire, rue de Valenciennes, 21. — Virginie Vandoppeigne, rue de Valenciennes, 21. — Charles Vandenbergh, rue de Valenciennes, 21. — Victor Duchesne, rue de Valenciennes, 21. — Gennève Housse, rue du Nouveau-Monde, cour Masure, 14. — Pauline Vay, rue de la Potence, cour Ledebvre. — Ferdinand Horbait, rue du Fresnoy.

— DÉPARTEMENT DES SAISSEMENTS DE 20 JUILLET. — Georges Verdet, 33 ans, notaire, rue de Valenciennes, 21. — Virginie Vandoppeigne, rue de Valenciennes, 21. — Charles Vandenbergh, rue de Valenciennes, 21. — Victor Duchesne, rue de Valenciennes, 21. — Gennève Housse, rue du Nouveau-Monde, cour Masure, 14. — Pauline Vay, rue de la Potence, cour Ledebvre. — Ferdinand Horbait, rue du Fresnoy.

— DÉPARTEMENT DES SAISSEMENTS DE 20 JUILLET. — Georges Verdet, 33 ans, notaire, rue de Valenciennes, 21. — Virginie Vandoppeigne, rue de Valenciennes, 21. — Charles Vandenbergh, rue de Valenciennes, 21. — Victor Duchesne, rue de Valenciennes, 21. — Gennève Housse, rue du Nouveau-Monde, cour Masure, 14. — Pauline Vay, rue de la Potence, cour Ledebvre. — Ferdinand Horbait, rue du Fresnoy.

— DÉPARTEMENT DES SAISSEMENTS DE 20 JUILLET. — Georges Verdet, 33 ans, notaire, rue de Valenciennes, 21. — Virginie Vandoppeigne, rue de Valenciennes, 21. — Charles Vandenbergh, rue de Valenciennes, 21. — Victor Duchesne, rue de Valenciennes, 21. — Gennève Housse, rue du Nouveau-Monde, cour Masure, 14. — Pauline Vay, rue de la Potence, cour Ledebvre. — Ferdinand Horbait, rue du Fresnoy.

— DÉPARTEMENT DES SAISSEMENTS DE 20 JUILLET. — Georges Verdet, 33 ans, notaire, rue de Valenciennes, 21. — Virginie Vandoppeigne, rue de Valenciennes, 21. — Charles Vandenbergh, rue de Valenciennes, 21. — Victor Duchesne, rue de Valenciennes, 21. — Gennève Housse, rue du Nouveau-Monde, cour Masure, 14. — Pauline Vay, rue de la Potence, cour Ledebvre. — Ferdinand Horbait, rue du Fresnoy.

— DÉPARTEMENT DES SAISSEMENTS DE 20 JUILLET. — Georges Verdet, 33 ans, notaire, rue de Valenciennes, 21. — Virginie Vandoppeigne, rue de Valenciennes, 21. — Charles Vandenbergh, rue de Valenciennes, 21. — Victor Duchesne, rue de Valenciennes, 21. — Gennève Housse, rue du Nouveau-Monde, cour Masure, 14. — Pauline Vay, rue de la Potence, cour Ledebvre. — Ferdinand Horbait, rue du Fresnoy.

— DÉPARTEMENT DES SAISSEMENTS DE 20 JUILLET. — Georges Verdet, 33 ans, notaire, rue de Valenciennes, 21. — Virginie Vandoppeigne, rue de Valenciennes, 21. — Charles Vandenbergh, rue de Valenciennes, 21. — Victor Duchesne, rue de Valenciennes, 21. — Gennève Housse, rue du Nouveau-Monde, cour Masure, 14. — Pauline Vay, rue de la Potence, cour Ledebvre. — Ferdinand Horbait, rue du Fresnoy.

— DÉPARTEMENT DES SAISSEMENTS DE 20 JUILLET. — Georges Verdet, 33 ans, notaire, rue de Valenciennes, 21. — Virginie Vandoppeigne, rue de Valenciennes, 21. — Charles Vandenbergh, rue de Valenciennes, 21. — Victor Duchesne, rue de Valenciennes, 21. — Gennève Housse, rue du Nouveau-Monde, cour Masure, 14. — Pauline Vay, rue de la Potence, cour Ledebvre. — Ferdinand Horbait, rue du Fresnoy.

— DÉPARTEMENT DES SAISSEMENTS DE 20 JUILLET. — Georges Verdet, 33 ans, notaire, rue de Valenciennes, 21. — Virginie Vandoppeigne, rue de Valenciennes, 21. — Charles Vandenbergh, rue de Valenciennes, 21. — Victor Duchesne, rue de Valenciennes, 21. — Gennève Housse, rue du Nouveau-Monde, cour Masure, 14. — Pauline Vay, rue de la Potence, cour Ledebvre. — Ferdinand Horbait, rue du Fresnoy.

— DÉPARTEMENT DES SAISSEMENTS DE 20 JUILLET. — Georges Verdet, 33 ans, notaire, rue de Valenciennes, 21. — Virginie Vandoppeigne, rue de Valenciennes, 21. — Charles Vandenbergh, rue de Valenciennes, 21. — Victor Duchesne, rue de Valenciennes, 21. — Gennève Housse, rue du Nouveau-Monde, cour Masure, 14. — Pauline Vay, rue de la Potence, cour Ledebvre. — Ferdinand Horbait, rue du Fresnoy.

— DÉPARTEMENT DES SAISSEMENTS DE 20 JUILLET. — Georges Verdet, 33 ans, notaire, rue de Valenciennes, 21. — Virginie Vandoppeigne, rue de Valenciennes, 21. — Charles Vandenbergh, rue de Valenciennes, 21. — Victor Duchesne, rue de Valenciennes, 21. — Gennève Housse, rue du Nouveau-Monde, cour Masure, 14. — Pauline Vay, rue de la Potence, cour Ledebvre. — Ferdinand Horbait, rue du Fresnoy.

— DÉPARTEMENT DES SAISSEMENTS DE 20 JUILLET. — Georges Verdet, 33 ans, notaire, rue de Valenciennes, 21. — Virginie Vandoppeigne, rue de Valenciennes, 21. — Charles Vandenbergh, rue de Valenciennes, 21. — Victor Duchesne, rue de Valenciennes, 21. — Gennève Housse, rue du Nouveau-Monde, cour Masure, 14. — Pauline Vay, rue de la Potence, cour Ledebvre. — Ferdinand Horbait, rue du Fresnoy.

— DÉPARTEMENT DES SAISSEMENTS DE 20 JUILLET. — Georges Verdet, 33 ans, notaire, rue de Valenciennes, 21. — Virginie Vandoppeigne, rue de Valenciennes, 21. — Charles Vandenbergh, rue de Valenciennes, 21. — Victor Duchesne, rue de Valenciennes, 21. — Gennève Housse, rue du Nouveau-Monde, cour Masure, 14. — Pauline Vay, rue de la Potence, cour Ledebvre. — Ferdinand Horbait, rue du Fresnoy.

— DÉPARTEMENT DES SAISSEMENTS DE 20 JUILLET. — Georges Verdet, 33 ans, notaire, rue de Valenciennes, 21. — Virginie Vandoppeigne, rue de Valenciennes, 21. — Charles Vandenbergh, rue de Valenciennes, 21. — Victor Duchesne, rue de Valenciennes, 21. — Gennève Housse, rue du Nouveau-Monde, cour Masure, 14. — Pauline Vay, rue de la Potence, cour Ledebvre. — Ferdinand Horbait, rue du Fresnoy.

— DÉPARTEMENT DES SAISSEMENTS DE 20 JUILLET. — Georges Verdet, 33 ans, notaire, rue de Valenciennes, 21. — Virginie Vandoppeigne, rue de Valenciennes, 21. — Charles Vandenbergh, rue de Valenciennes, 21. — Victor Duchesne, rue de Valenciennes, 21. — Gennève Housse, rue du Nouveau-Monde, cour Masure, 14. — Pauline Vay, rue de la Potence, cour Ledebvre. — Ferdinand Horbait, rue du Fresnoy.

— DÉPARTEMENT DES SAISSEMENTS DE 20 JUILLET. — Georges Verdet, 33 ans, notaire, rue de Valenciennes, 21. — Virginie Vandoppeigne, rue de Valenciennes, 21. — Charles Vandenbergh, rue de Valenciennes, 21. — Victor Duchesne, rue de Valenciennes, 21. — Gennève Housse, rue du Nouveau-Monde, cour Masure, 14. — Pauline Vay, rue de la Potence, cour Ledebvre. — Ferdinand Horbait, rue du Fresnoy.

— DÉPARTEMENT DES SAISSEMENTS DE 20 JUILLET. — Georges Verdet, 33 ans, notaire, rue de Valenciennes, 21. — Virginie Vandoppeigne, rue de Valenciennes, 21. — Charles Vandenbergh, rue de Valenciennes, 21. — Victor Duchesne, rue de Valenciennes, 21. — Gennève Housse, rue du Nouveau-Monde, cour Masure, 14. — Pauline Vay, rue de la Potence, cour Ledebvre. — Ferdinand Horbait, rue du Fresnoy.

— DÉPARTEMENT DES SAISSEMENTS DE 20 JUILLET. — Georges Verdet, 33 ans, notaire, rue de Valenciennes, 21. — Virginie Vandoppeigne, rue de Valenciennes, 21. — Charles Vandenbergh, rue de Valenciennes, 21. — Victor Duchesne, rue de Valenciennes, 21. — Gennève Housse, rue du Nouveau-Monde, cour Masure, 14. — Pauline Vay, rue de la Potence, cour Ledebvre. — Ferdinand Horbait, rue du Fresnoy.

— DÉPARTEMENT DES SAISSEMENTS DE 20 JUILLET. — Georges Verdet, 33 ans, notaire, rue de Valenciennes, 21. — Virginie Vandoppeigne, rue de Valenciennes, 21. — Charles Vandenbergh, rue de Valenciennes, 21. — Victor Duchesne, rue de Valenciennes, 21. — Gennève Housse, rue du Nouveau-Monde, cour Masure, 14. — Pauline Vay, rue de la Potence, cour Ledebvre. — Ferdinand Horbait, rue du Fresnoy.

— DÉPARTEMENT DES SAISSEMENTS DE 20 JUILLET. — Georges Verdet, 33 ans, notaire, rue de Valenciennes, 21. — Virginie Vandoppeigne, rue de Valenciennes, 21. — Charles Vandenbergh, rue de Valenciennes, 21. — Victor Duchesne, rue de Valenciennes, 21. — Gennève Housse, rue du Nouveau-Monde, cour Masure, 14. — Pauline Vay, rue de la Potence, cour Ledebvre. — Ferdinand Horbait, rue du Fresnoy.

— DÉPARTEMENT DES SAISSEMENTS DE 20 JUILLET. — Georges Verdet, 33 ans, notaire, rue de Valenciennes, 21. — Virginie Vandoppeigne, rue de Valenciennes, 21. — Charles Vandenbergh, rue de Valenciennes, 21. — Victor Duchesne, rue de Valenciennes, 21. — Gennève Housse, rue du Nouveau-Monde, cour Masure, 14. — Pauline Vay, rue de la Potence, cour Ledebvre. — Ferdinand Horbait, rue du Fresnoy.

— DÉPARTEMENT DES SAISSEMENTS DE 20 JUILLET. — Georges Verdet, 33 ans, notaire, rue de Valenciennes, 21. — Virginie Vandoppeigne, rue de Valenciennes, 21. — Charles Vandenbergh, rue de Valenciennes, 21. — Victor Duchesne, rue de Valenciennes, 21. — Gennève Housse, rue du Nouveau-Monde, cour Masure, 14. — Pauline Vay, rue de la Potence, cour Ledebvre. — Ferdinand Horbait, rue du Fresnoy.

— DÉPARTEMENT DES SAISSEMENTS DE 20 JUILLET. — Georges Verdet, 33 ans, notaire, rue de Valenciennes, 21. — Virginie Vandoppeigne, rue de Valenciennes, 21. — Charles Vandenbergh, rue de Valenciennes, 21. — Victor Duchesne, rue de Valenciennes, 21. — Gennève Housse, rue du Nouveau-Monde, cour Masure, 14. — Pauline Vay, rue de la Potence, cour Ledebvre. — Ferdinand Horbait,